



De le part de
l'Association de la communauté
du Service extérieur

125, promenade Sussex, Ottawa K1A 0G2 (613) 993-5729



DES CHOIX

Même si, en tant que membres du Service extérieur, nous croyons avoir peu de contrôle sur notre vie, nous avons, il me semble, d'importants choix à faire. Et ces choix, comme tout choix personnel, nous forcent à établir des priorités et à peser le pour et le contre de nos actes.

Nous pourrions bien sûr, en tant qu'époux ou épouse, accepter ou refuser d'accompagner notre conjoint en affectation. On ne soulignera jamais assez les graves répercussions de cette décision. À une époque où il est de plus en plus clair que c'est à nos risques que nous devenons financièrement dépendant en cas de séparation ou de divorce, nous devons nous demander si cet éloignement deviendra permanent? Mais facteur encore plus important peut-être, est-ce que c'est ce que nous voulons? Est-ce que le mariage peut résister à l'éloignement? Ou bien le souci de cotiser à un régime de retraite pour assurer financièrement notre avenir ne va-t-il pas dès maintenant rendre la rupture permanente? Si nous prenons un congé de la Commission de la Fonction publique, vaudra-t-il

la peine de retourner au travail pour rembourser les deux parties de la cotisation que nous n'avons pas payées pendant notre absence? Ne serait-il pas plus facile de suivre simplement son conjoint sans s'arrêter à tout cela?

Si nous décidons de partir, certaines considérations nous touchent, nous et nos proches. Par exemple, si l'employé doit aller à des réceptions ou en organiser, est-ce que nous voulons y participer? Le plaisir de ces réceptions est-il assez grand pour que nous nous y associons sans arrière-pensées? Est-ce que la fierté qu'on en retire compense le temps, les efforts et les connaissances qu'elles exigent? Désirons-nous vraiment acquérir ce savoir-faire nécessaire s'il ne nous vient pas naturellement? Est-ce que tout cela est important, du moins pour nous? En fait, la plupart d'entre nous y participons pour une raison purement égoïste: nous aimons cela! Pour d'autres, ces fonctions symbolisent l'engagement qu'ils ont pris envers leur conjoint et n'a en fait rien à voir avec le gouvernement du Canada ou le Service extérieur. Elles font simplement partie des concessions mutuelles que se font les époux ou relèvent d'un choix personnel qui nous permet de

rencontrer des gens intéressants où que nous soyons amenés à vivre.

Voilà le temps de l'année où beaucoup d'entre nous prenons des décisions qui affecteront notre vie pour les quelques années à venir et, dans bien des cas, où nous devons faire face aux réalités qui en découlent. Si vous êtes de ceux-là, je vous souhaite d'avoir quelqu'un qui vous comprenne, mais vous pourriez aussi vous joindre à l'Association de la communauté du service extérieur (ACSE) qui regroupe des gens empathiques et attentionnés □

Nancy Frase

8

**NOMINATIONS
DIPLOMATIQUES**

Le 27 mars 1987, 2 nominations diplomatiques ont été annoncées.

Il s'agit de:

Brésil: John P. Bell en tant qu'Ambassadeur. M. Bell est entré au Service des délégués commerciaux au ministère du Commerce en 1962. Il a servi à l'étranger à Stockholm, Accra, Abidjan, Paris Sydney et, de 1976 à 1979, à São Paul comme Consul et premier délégué commercial. De 1982 à 1984, il a été Consul général adjoint à New York. Depuis 1984, il est Ambassadeur en Côte d'Ivoire, avec accréditation simultanée au Mali, au Burkina Faso et au Niger

Turquie: T.B. Sheehan en tant qu'Ambassadeur. M. Sheehan est entré au Ministère de la Citoyenneté et de l'immigration en 1958. Il a servi à l'étranger à Cologne, Stuttgart, La Haye, Athènes, New Delhi, et Londres; et, de 1978 à 1982, comme Haut-commissaire en Jamaïque, aux Bahamas et à Belize. Depuis 1983, il est Directeur général, Affaires consulaires et de l'immigration □

L'ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ DU SERVICE EXTÉRIEUR • Demande d'adhésion
125, Promenade Sussex, Ottawa, Ontario K1A 0G2 • Cotisation annuelle: 12 \$

Nom:

Adresse:

Numéro de téléphone: Maison Bureau

Nom du conjoint (si marié):

Les frais d'adhésion sont payables en janvier de chaque année. Tél.: (613) 993-5729